

Université Laval. Bibliothèque. Service de catalogage. *Répertoire de vedettes-matière*. 7e édition. Québec, 1972. 820 p.
Université Laval. Bibliothèque. Service de catalogage. *Index anglais-français des termes utilisés dans le Répertoire de vedettes-matière*. Québec, 1972. 220 p.

Georges-A. Chartrand

Volume 19, numéro 4, décembre 1973

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1055743ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1055743ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Chartrand, G.-A. (1973). Compte rendu de [Université Laval. Bibliothèque. Service de catalogage. *Répertoire de vedettes-matière*. 7e édition. Québec, 1972. 820 p. / Université Laval. Bibliothèque. Service de catalogage. *Index anglais-français des termes utilisés dans le Répertoire de vedettes-matière*. Québec, 1972. 220 p.] *Documentation et bibliothèques*, 19(4), 178-181. <https://doi.org/10.7202/1055743ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1973

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

éru
dit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

ricaine ou que l'édition britannique. Par le fait même, avec l'abolition de la règle 99 et la reformulation de la règle 98, la version française des règles anglo-américaines (édition nord-américaine) se rapproche des principes de Paris; son application causera plus de difficultés aux bibliothèques qui n'ont pas complètement réussi à se débarrasser des règles de l'American Library Association de 1949. On peut faire la même remarque concernant la politique de "superimposition" de la Library of Congress. Par ailleurs, il est bien évident que les bibliothèques devront appliquer intégralement les *Règles de catalogage anglo-américaines*.

Bien qu'une traduction soit évidemment basée sur un ouvrage original, on peut regretter que la version française ne contienne pas un chapitre 6 révisé en fonction de la Description bibliographique internationale normalisée pour les monographies en un ou plusieurs volumes.

On note cependant une erreur de traduction à la page 3, règle 1A; en effet, on traduit: "x - make a see reference from..." par: x - faire un renvoi "voir"... On aurait dû traduire par: faire un renvoi de (voir) ou faire un renvoi "voir de". La même erreur s'est produite pour le symbole xx.

Dans certains cas, on s'attendait davantage à une adaptation qu'à une traduction littérale, par exemple à l'Annexe II: "Emploi des majuscules", où le français est demeuré avec les autres langues et l'anglais a conservé la première place; on peut faire la même remarque pour l'Annexe III: "Abréviations" qui est une copie fidèle de l'anglais. A la lumière de ces exemples, on doit regretter une traduction trop littérale de certaines parties où l'on aurait dû placer le français comme prioritaire. Ces remarques n'enlèvent rien à la qualité de la traduction; elles sont faites uniquement dans le but de signaler que cette version française demeure un ouvrage qui est la copie d'un original, comme toute traduction, et ne répond pas nécessairement à tous les besoins des bibliothèques francophones.

Étant donné l'impossibilité de traduire la même expression anglaise par un seul mot ou une seule expression française, le vocabulaire utilisé n'est pas toujours celui couramment employé par les bibliothécaires de langue française. Peut-être qu'avec la publication de cette version française, les bibliothécaires francophones réussiront à uniformiser leur vocabulaire et à s'éloigner d'un certain calque de l'anglais.

En somme, la version française des *Anglo-American Cataloging Rules* est un fait marquant de la bibliothéconomie québécoise et de toute la bibliothéconomie francophone. Les quelques lacunes qu'on peut noter proviennent, avant tout, du fait que c'est une traduction et n'enlèvent rien à la qualité évidente du texte.

Yvon Richer

Service de catalogage
Bibliothèque de l'Université Laval
Québec

Université Laval. Bibliothèque. Service de catalogage. **Répertoire de vedettes-matière. 7e édition. Québec, 1972. 820 p.**
— **Index anglais-français des termes utilisés dans le Répertoire de vedettes-matière. Québec, 1972. 220 p. Hors commerce. \$50.00 (les 2 vol.)**

Pour hors commerce qu'il soit, ce répertoire semble assez connu et répandu. Dans *Cataloguing standards*¹, on peut lire, au chapitre consacré aux vedettes-matière: "The Laval list is being increasingly used, particularly by larger libraries. It is kept up to date, encompasses nearly all fields of knowledge, and reflects the Canadian reality" (p. 31). Un peu plus loin, à la page 33, on peut lire la recommandation suivante (recommandation no 25): "A comprehensive list of subject headings be developed in French, drawing mainly from the list published by l'Université Laval but taking into account the work in progress in other institutions."

Ces deux extraits d'un ouvrage qui est le fruit de plusieurs cerveaux du monde de la catalographie au Canada constituent un éloge non équivoque à l'endroit du *Répertoire de vedettes-matière* de Laval.

Il n'est pas facile de recenser un ouvrage semblable en quelques lignes. Aussi, que le lecteur ne s'attende pas à trouver ici une étude exhaustive de ce répertoire.

Remarques générales

Notons tout de suite que ce monument n'est pas l'oeuvre exclusive de la bibliothèque de l'Université Laval puisque celle de l'Université de Montréal y a collaboré. Le répertoire comprend près de 40,000

¹ *Cataloguing standards*. The report of the Task Group on cataloguing standards. With recommendations to the National Librarian Dr. Guy Sylvestre. Ottawa, National Library of Canada, 1972. 91 p. [Information-Canada, \$3.00] L'édition française de cet ouvrage devait paraître à l'automne 1973.

vedettes, soit un accroissement de plus de 9,000 par rapport à l'édition précédente. Il se présente dans un format peu maniable et, à mon avis, la présentation gagnerait à être plus aérée. Chaque page comprend trois colonnes, ce qui fait que l'utilisateur a toujours devant les yeux six colonnes de vedettes-matière. Il n'y a pas assez d'espace entre les vedettes, ce qui rend difficile les annotations ou l'intercalation manuscrite de vedettes additionnelles.

La liste des vedettes-matière est précédée d'une introduction et d'un guide d'utilisation. Il faut lire attentivement ces deux parties (hélas! non paginées) si l'on veut bien comprendre et tirer du répertoire un rendement optimal.

Dans l'introduction, on peut lire, entre autres choses: l'historique du répertoire, l'explication des principes respectés dans son élaboration et l'explication du réseau des renvois. Quelques citations de cette introduction s'imposent: "Les données relatives à la production du répertoire sont traitées par ordinateur; ce dernier permet la génération automatique des renvois X et XX et l'impression sur papier ou sur des fiches. Pour la première fois, à l'occasion de cette septième édition, nous utilisons la photocomposition électronique pour la présentation du répertoire, ceci dans le but de faciliter son utilisation." Plus loin: "Un classement alphabétique mot par mot (et non lettre par lettre) guide l'ordre de présentation des vedettes-matière de notre répertoire." Et enfin: "Les vedettes-matière classées selon l'ordre alphabétique sont toutes présentées en caractères gras. Les notes sont présentées en caractères italiques légers. Les renvois V, VA, X et XX sous une vedette sont tous présentés en caractères légers. Seules les lettres majuscules sont utilisées."

Arrêtons-nous un instant à ces trois paragraphes. En ce qui concerne le premier, il est évident que, sans l'aide de l'ordinateur, il eût fallu des milliers d'heures de travail pour réaliser ce répertoire. Puissance de l'ordinateur!

Quant au deuxième paragraphe cité, il l'a été pour l'information des lecteurs.

La question des caractères d'impression est plus sérieuse: "Seules les majuscules sont utilisées". Cela veut dire que les mots étant dépouillés de leurs accents, l'utilisateur du répertoire doit, selon les cas, consulter un dictionnaire. Combien de fois en une journée la question: "tel mot prend-il un accent aigu, grave ou circonflexe?" ne revient-elle pas? Limites de l'ordinateur!

Loin de moi la pensée drolatique de mettre en doute l'utilité de l'ordinateur qui fait maintenant partie de notre vie quotidienne. Mais ce servus est plus obstiné que ne peut l'être un humain. Ainsi, quand il a quelque chose en tête (pardon! en mémoire) il ne l'a pas ailleurs... car il n'a pas d'autres ailleurs! Voilà l'explication sans nul doute des quelque 250 erreurs (repérées) qui se sont glissées dans le répertoire et que trois pages d'errata tentent de corriger. Erreurs repérées, car il s'en trouve d'autres. A la page 124, la même vedette

CENTRES DE READAPTATION
(DIRECTE)²

se retrouve deux fois, les deuxièmes centres de réadaptation se lisant comme suit: CENTRES DE READAPTATION

(DIRECTE)

V CENTRES DE READAPTATION (DIRECTE)

et les premiers centres de réadaptation: CENTRES DE READAPTATION

(DIRECTE)

X CENTRES DE READAPTATION (DIRECTE)

À la page 13, on trouve

AGE ET EMPLOIS

V AGE ET TRAVAIL

(DIRECTE)

et, à la page 149, entre

CINEMA — ETUDE ET

ENSEIGNEMENT

et

CINEMA — FILM WESTERN

V WESTERN

s'intercale la vedette

AGE ET EMPLOIS

V FESTIVALS CINEMATOGRAPHIQUES

D'ailleurs, pourquoi avoir séparé les westerns du cinéma?

Voilà, nous semble-t-il, un certain nombre de lacunes à corriger dans une édition ultérieure.

Dans le guide d'utilisation, il est question des catégories de vedettes non mentionnées, des subdivisions communes, des subdivisions géographiques, des exceptions aux subdivisions indirectes, des cas de vedettes-matière qui ne sont jamais suivies de subdivisions de ville et, enfin, de la place de la subdivision géographique.

Cette énumération montre l'importance, pour celui qui se sert quotidiennement du répertoire, de bien en assimiler le guide afin que son utilisation soit rationnelle et toujours logique.

² Cet exemple est cité volontairement, les "errata" ne parvenant pas à la corriger entièrement.

Certains exemples des exceptions à la subdivision indirecte ne manqueront pas de laisser songeur:

AGRICULTURE — UKRAINE
et non

AGRICULTURE — U.R.S.S. —
UKRAINE
plus loin

AGRICULTURE — U.R.S.S. —
UKRAINE

et non

AGRICULTURE — UKRAINE — KIEV

Je veux bien croire que l'Ukraine est une république socialiste soviétique, mais ne constitue-t-elle pas une entité géographique? S'agit-il d'une simple divergence de point de vue?

Le Répertoire

Quant au répertoire lui-même, il ne fait aucun doute qu'il est le plus complet en langue française, à ce jour. Parmi ses grands mérites, il faut mentionner que la musique, les sciences et la technologie y ont une large part. Ces trois domaines font figure de parents pauvres dans les répertoires couramment utilisés dans nos bibliothèques. Cela ne veut pas dire qu'il ne s'y trouve pas certaines omissions. Par exemple, on relève

SOFTWARE

V PROGRAMMES D'ORDINATEUR

Par contre, le mot "hardware" ne figure pas au répertoire.

Certaines vedettes peuvent sembler étranges:

EDUCATION PHYSIQUE POUR ENFANTS HANDICAPES

Pourquoi ne pas regrouper à

ENFANTS HANDICAPES

ou à ENFANTS PHYSIQUEMENT HANDICAPES

puisque les vedettes

ENFANTS HANDICAPES — EDUCATION

et ENFANTS PHYSIQUEMENT HANDICAPES

sont déjà utilisées?

Autre vedette susceptible de soulever des objections:

FEMMES ET LA RELIGION

Pourquoi l'article? Alors que la vedette suivante est rédigée sous la forme

FEMMES ET SOCIALISME

Dans le domaine de la mathématique, il semble y avoir aussi quelques incohérences. Ainsi, les vedettes suivantes sont acceptées:

BIOMATHEMATIQUES

CHIMIE — MATHEMATIQUES

ELECTRONIQUE — MATHEMATIQUES

MATHEMATIQUES DE L'INGENIEUR

PHYSIQUE MATHEMATIQUE

N'y a-t-il pas là un manque d'unité ou même un certain flottement?

On ne trouve que 34 vedettes commençant par CANADA — HISTOIRE, ce nombre incluant quatre vedettes rejetées. On se doit de souligner ce piètre choix! D'ailleurs, pourquoi disperser les vedettes touchant l'histoire du Canada? Le Québec n'est guère mieux loti. Quant aux autres provinces... certaines n'existent même pas! J'ai déjà eu vent de certain projet d'un répertoire de vedettes-matière en français pour l'histoire du Canada. Avant qu'un tel programme ne soit réalisé, on aurait été en mesure d'exiger davantage du répertoire de Laval. Je ne peux résister à la tentation de citer la vedette suivante:

CANADA — HISTOIRE — 1763-1867
(REGIME ANGLAIS)

Sans commentaire!

Je ne veux pas avoir l'air de chercher la bête noire car, tout compte fait, le répertoire est digne de grands éloges.

Qu'il nous soit permis d'ajouter encore deux remarques: Tout d'abord, pour une consultation plus rapide, il aurait été préférable que chaque lettre de l'alphabet commençât au haut d'une page. Enfin, dans l'introduction, il est souligné qu'une seule ligne est consacrée à chaque vedette (il y a de l'ordinateur là-dessous!) d'où des abréviations "assez inattendues" dont voici trois spécimens:

BIBLIOTHEQUES — ACQUISITION DE
DOC. DANS DES DOMAINES SPEC.

ENLUMINURE DE LIVRES ET MSS —
SPEC., REPR., ETC.

TRAITE MULTILAT. POUR LA RE-
CONC. DE G., PARIS, 27 AOUT
1928

Ce genre de message codé ne sera compris que des bibliothécaires chevronnés... et des émules du vénérable Champollion!

Quant au cahier intitulé *Index anglais-français des termes utilisés dans le Répertoire de vedettes-matière*, il constitue pour les bibliothécaires de langue française (dans le contexte nord-américain) un guide dont l'utilité ne se peut surévaluer. N'étant pas linguiste, je ne porte aucun jugement sur les traductions. Seul un spécialiste pourrait déceler si cet index comporte ou non des anglicismes et des locutions vicieuses.

Mais ce que je ne puis m'expliquer, c'est que des vedettes figurant dans l'*Index* se présentent sous une forme différente dans le *Répertoire*. Par exemple,

dans l'*Index*, on trouve:

TOURIST CAMPS, HOSTELS, ETC.

et la traduction

CAMPS TOURISTIQUES, PENSIONS
DE FAMILLE, ETC.

alors que dans le *Répertoire*, on trouve:

CAMPS TOURISTIQUES (INDIRECTE)

Autre exemple:

TRAILOR CAMPS ROULOTTES,

TERRAINS POUR

et dans le *Répertoire*

ROULOTTES

V AUTOMOBILES — REMORQUES

D'ailleurs la vedette ROULOTTES, TER-

RAINS POUR demanderait le renvoi

TERRAINS POUR ROULOTTES

V ROULOTTES, TERRAINS POUR

qui ne figure pas davantage dans le *Répertoire*.

L'introduction de l'*Index* indique clairement que plusieurs nouvelles vedettes ne sont pas inscrites dans le *Répertoire*. Mais une question demeure: à quoi sert l'*Index*? Peut-on employer les vedettes y figurant? S'il s'agit de véritables nouvelles vedettes, on peut les employer en supposant qu'une mise à jour éventuelle donnera les renvois appropriés.

Conclusion

Qu'on ne juge surtout pas le répertoire de Laval sur les quelques erreurs qu'on peut y déceler. N'oublions pas qu'il compte

près de 40,000 vedettes. Il n'est pas exagéré de dire que ce monument est un apport très considérable à la bibliothéconomie canadienne. Récemment, le critique cinématographique d'un quotidien montréalais écrivait: "Je parle des défauts, parce qu'ils sont naturellement les plus embarrassants. ..." C'est sans doute ce que j'ai fait mais, voulant nuancer ma pensée, j'ajoute: je souhaite qu'un jour un seul et même répertoire de vedettes-matière soit utilisé dans toutes les bibliothèques de langue française du pays. Lequel? Celui de Laval.

À mon avis, un bibliothécaire compétent dans le domaine des vedettes-matière pourrait, en six mois, faire les corrections de détails qui s'imposent pour donner à ce répertoire le "fini" qu'on est en droit d'attendre d'une publication issue d'une université prestigieuse.

Pour résumer mon opinion sur le *Répertoire de vedettes-matière* de la bibliothèque de l'Université Laval et pour être honnête, je dis: je n'ai pas mentionné tous ses défauts; je n'ai surtout pas mentionné toutes ses qualités. Je pose deux courtes questions et en donne la réponse. Le *Répertoire* est-il parfait? Non. Utile? Éminemment•

Georges-A. Chartrand

Centrale des bibliothèques,
Montréal.

Trois problèmes à résoudre

1. Vous cherchez des périodiques pour compléter vos collections.
— Nous en avons un stock dans notre entrepôt.
2. Vous avez des périodiques en duplicata.
— Nous faisons des offres raisonnables.
3. Vous ne savez à qui vous adresser au Canada.
— Nous sommes bilingues et tous Canadiens.

ROGER SECRETT PUBLICATIONS

120 Midwest Road

Unit #3

Scarborough (Toronto), Ontario

416-751-0599